

**ARRÊTÉ 7-2025**  
**FIXANT LE TABLEAU ANNUEL**  
**D'AVANCEMENT**  
**ANNÉE 2025**  
**CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS**  
**TECHNIQUES TERRITORIAUX**  
**ACCES AU GRADE D'ADJOINT**  
**TECHNIQUE TERRITORIAL**

Le Maire de LA CORBIERE,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique et notamment les articles L132-10, L522-23 et suivants,

Vu le décret n°2006-1691 du 22/12/2006, modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Vu la délibération en date du 11/07/2019 fixant les ratios d'avancement de grade,

Vu les Lignes Directrices de Gestion pour la période du 01/07/2025 au 30/06/2032 arrêtées par l'autorité territoriale en date du 25/06/2025,

Considérant que les nominations sont prononcées dans l'ordre du tableau, au cours de la période de validité qui ne peut excéder le 31 décembre de l'année en cours,

**ARRETE**

**Article 1** : Le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint technique territorial principal de 1ère classe au titre de l'année 2025 est arrêté définitivement comme suit :

Agent	Grade actuel	Grade proposé	Ordre de priorité	Avis
M. GUILBERT JEAN LOUIS	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	adjoint technique territorial principal de 1ère classe	1	<b>Favorable</b>

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Total promus : 1

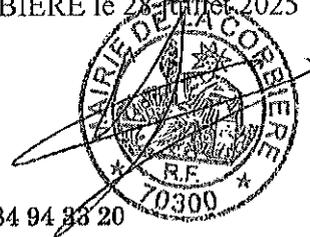
Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

**Article 2** : Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif, 30 rue Charles Nodier 25000 BESANÇON, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Article 3** : Le Maire charge ses services de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au Centre de Gestion pour publicité.

Fait à LA CORBIERE le 28 juillet 2025  
Le Maire,



11 Rue de la Mairie 70300 LA CORBIERE ☎03 84 94 33 20

✉communedelacorbier@orange.fr

Horaire d'ouverture du secrétariat de Mairie :

Lundi de 13h à 19h